



Groupes de travail

Prévention et promotion de la santé

09 Janvier 2025

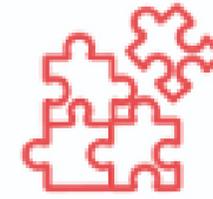


ORDRE DU JOUR

- **INTRODUCTION** : contexte
- Intervention de l'ARS
- Présentation du diagnostic de santé
- Temps d'interconnaissance

-Pause-

- **Groupes de travail : Brainstorming sur les actions** à réaliser en fonction des besoins et des axes.
- > **1er temps** : Avis sur les actions du CLS 1 et les propositions CLS 2 (tableaux)
- > **2ème temps** : Actions à identifier pour le CLS 2 (arbre de vie)



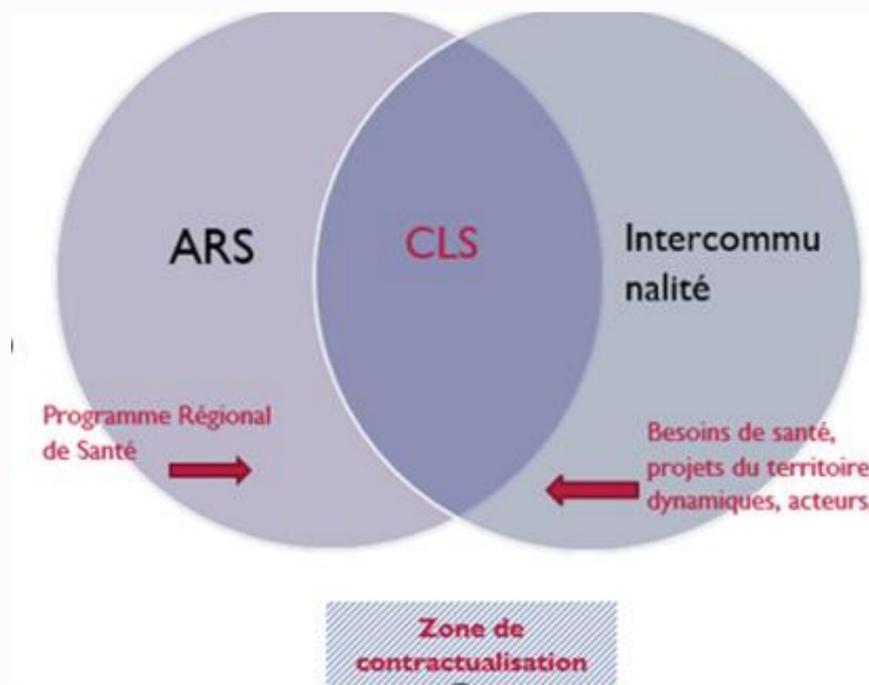
Introduction



DEFINITION DU CLS

Le Contrat Local de santé (CLS)

“Loi 21 juillet 2009 Hôpitaux, Patients, Santé & Territoires:
décloisonner et coopérer, territorialiser, simplifier, promouvoir la prévention”



⇒ Outil de contractualisation au service d'une **politique de santé territorialisée**

adaptée aux spécificités du territoire

⇒ Meilleure **coordination**

des **politiques publiques**

des **financements**

des **acteurs**

⇒ **Approche globale** de la santé et de lutte contre les **inégalités sociales et territoriales de la santé**

“Dans le domaine de la santé, le CLS est un outil important au service du territoire du Pays. Il fédère les acteurs locaux autour de la santé globale (santé physique, mentale et sociale) des habitants. Il permet une plus grande complémentarité dans l'action des institutions concernées. C'est à l'échelon local que peuvent se mettre en place des synergies entre acteurs “

Bernard FLOCH, élu délégué Pays de Morlaix



DEFINTION DU CLS

Les CLS en Bretagne s'articulent autour des 5 axes stratégiques suivants reflétant les priorités du Projet régional de santé :

- **La prévention et la promotion de la santé et de la santé environnementale**
- **L'organisation des parcours de santé**
- **L'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement**
- **Les populations vulnérables et leurs aidants**
- **La participation citoyenne et la mobilisation des usagers comme partenaire en santé**

PERIMETRE DU CLS

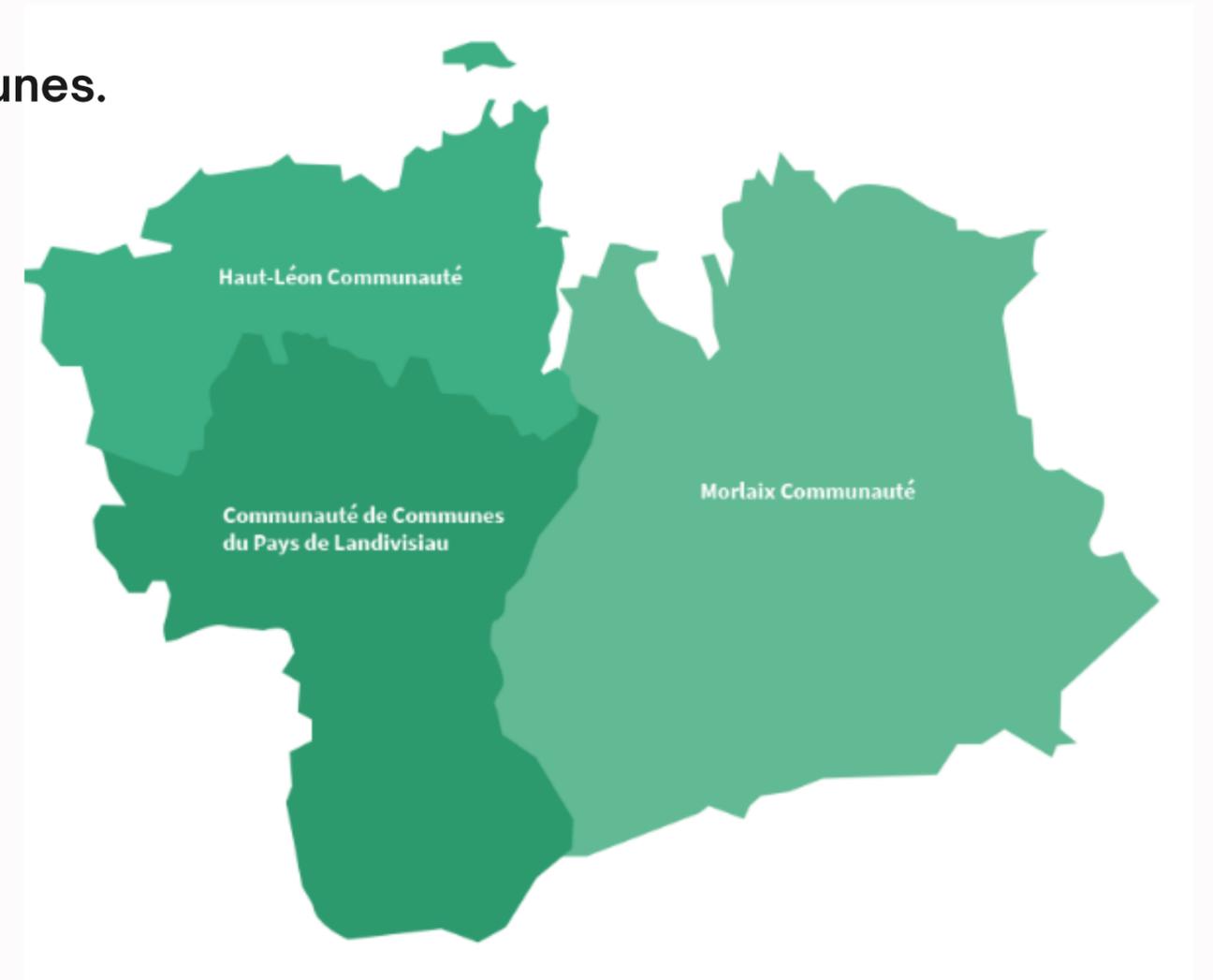
Le Pays de Morlaix :

Le territoire compte 129 460 habitants, 3 intercommunalités et 59 communes.

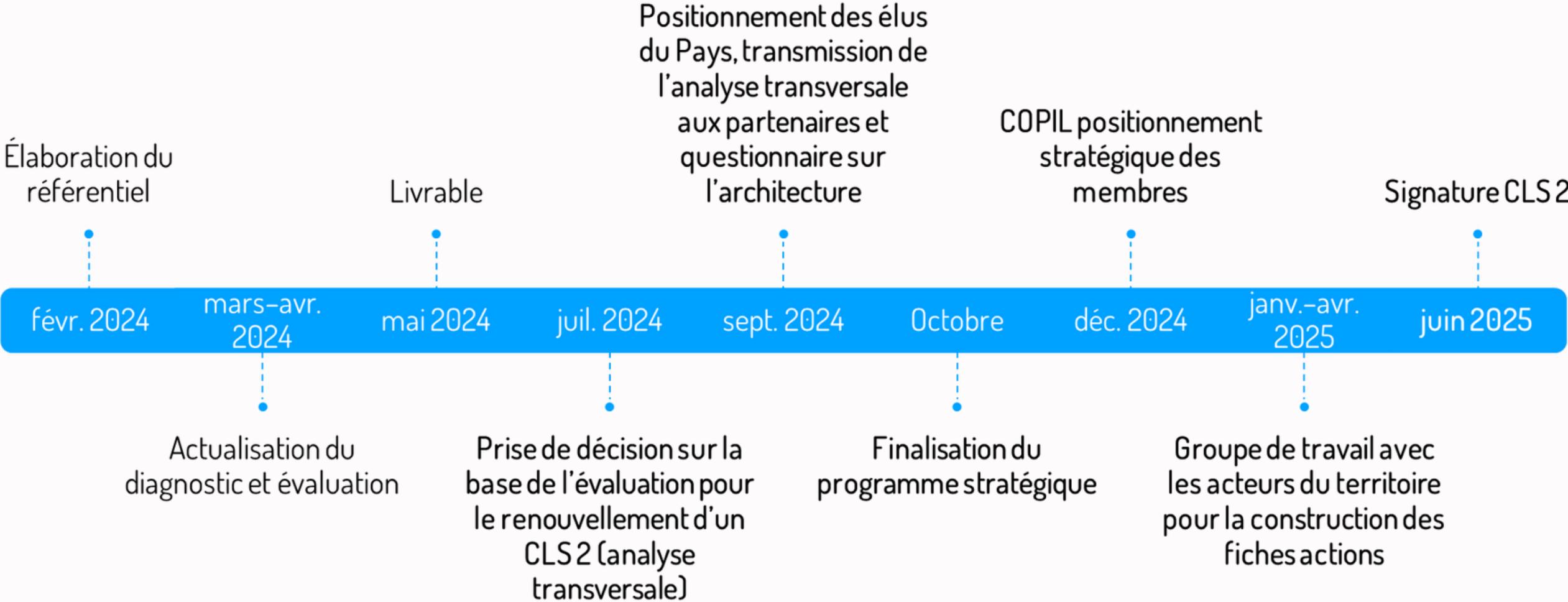
Morlaix communauté 64 603 habitants – 26 communes

Communauté de Communes du Pays de Landivisiau 33 097 habitants
– 19 communes

Haut-Léon communauté – 31 760 habitants – 14 communes

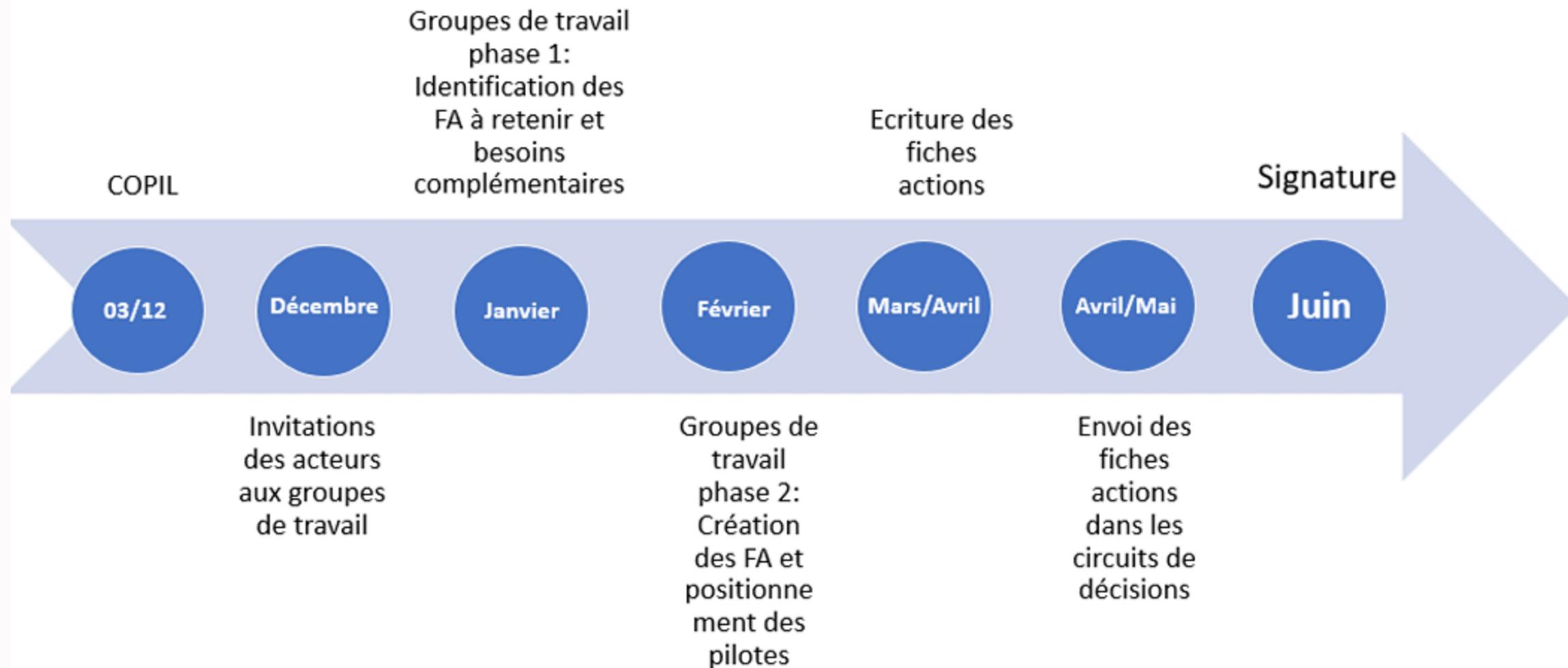


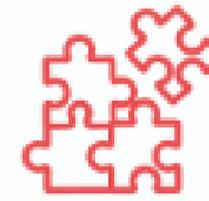
L'ÉVALUATION



L'ELABORATION DU CLS 2

Calendrier : 1^{er} semestre 2025





Intervention de l'ARS



ORIENTATIONS

FOCUS Prévention et promotion de la santé

Le schéma régional de santé 2023-2027 du Projet Régional de Santé de Bretagne se fixe comme un des axes prioritaires d'agir sur les déterminants de la santé en confortant la prévention et la promotion de la santé à travers les objectifs suivants :

- Conforter la stratégie de réduction des inégalités sociales de santé,
- Mieux prendre en compte les effets de l'environnement sur la santé,
- Renforcer l'accès de tous à une alimentation équilibrée,
- Favoriser la pratique de l'activité physique,
- Prévenir les addictions avec et sans substance,
- Favoriser la vie affective, sexuelle et relationnelle
- Maintenir la mobilisation sur la prévention du suicide,
- Soutenir l'appropriation des outils de prévention par les professionnels de santé.
- Adapter la prise en charge périnatale et accompagner les 1000 premiers jours de l'enfant,
- Agir en faveur d'une santé adaptée aux besoins des enfants et des jeunes,
- Promouvoir la santé des femmes,
- Adapter l'accès à la prévention et aux soins des populations les plus défavorisées (PRAPS),
- Accompagner les personnes migrantes vers l'accès aux droits et aux soins.



Présentation du diagnostic santé



ASPECTS GENERAUX

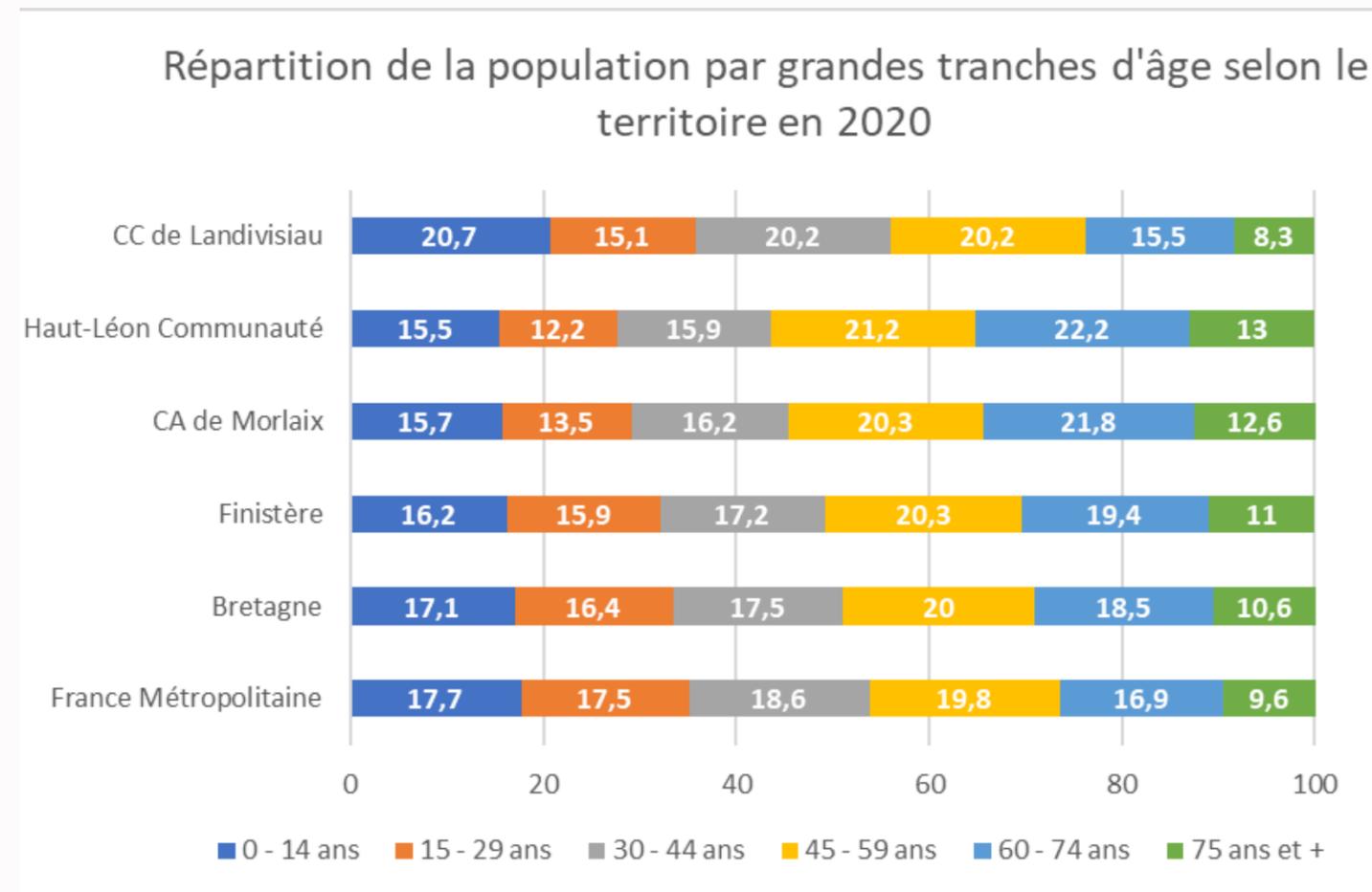
- **Caractéristiques de la population:**

- L'évolution annuelle moyenne de la population du Pays de Morlaix est positive (+ 0,1 % en moyenne par an). Cette évolution est inférieures aux territoires de référence.

- **Indice de vieillissement de la population élevé avec des disparités entre EPCI :** En 2020, l'indice de vieillissement pour le Pays de Morlaix est de 110,2 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Cet indice est supérieur à celui du département (104,9), à la région (96,7) et celui de la France métropolitaine (84,3).

- les ménages sont principalement constitués de ménages d'une seule personne

7,5 % des familles sont des familles monoparentales sur le Pays de Morlaix



- Un taux de pauvreté élevé sur Morlaix communauté (12.3 % et Morlaix (19%) (France : 14.9%, Finistère :10.8 %)
- Un taux de chômage sur le bassin d'emploi à 6,1% (7,4% en France)
- Un territoire de logement secondaire : La part de logements secondaires, elle, a augmenté, passant de 11,2% à 14,5%.

ASPECTS GENERAUX

- **Etat de santé de la population :**

Les taux de mortalité générale, prématurée et prématurée évitable au sein du Pays de Morlaix sont supérieurs aux taux observés sur la région, qui présente, elle-même des taux significativement supérieurs au niveau national.

Sur la période 2019-2021, l'analyse des indices comparatifs de mortalité liée à l'alcool, au tabac, au suicide, du Pays de Morlaix indique une surmortalité sur le territoire par rapport à la France métropolitaine. (Atlas des mortalités 2024)

Les pathologies rencontrées les plus fréquemment sur le territoire sont : les cancers, les affections psychiatriques de longue durée et les maladies respiratoires chroniques.

(Atlas des pathologies 2024)

Le pourcentage de la population exonérée au titre d'une ALD sur la période du 01/07/2022 au 30/06/2023 sur le territoire du Pays de Morlaix est de 26,3 %, soit un taux légèrement supérieur à ceux du département, de la région et de la France

ASPECTS GENERAUX

• Offre de santé :

L'offre médicale : Plus faible densité en chirurgiens-dentistes, sage-femmes, orthophonistes et médecins spécialistes et la densité de médecins généraliste est inférieure aux territoires de référence.

- 3 zonages révisés en fin 2024 : chirurgiens-dentistes, sage-femmes et masseurs-kinésithérapeutes
- Le zonage médecin publié en fin 2023 fixe les nouvelles "zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins". Sa révision devrait intervenir en fin 2025.

Part de 17 ans et + non couvert par un médecin traitant et en ALD légèrement supérieure aux territoires comparés ;

Part de 70 ans et + non couvert par un médecin traitant supérieure à tous les territoires de comparaison.

Plusieurs établissements sur le territoire :

- Le centre hospitalier des Pays de Morlaix ,
- La Clinique de la Baie à Morlaix
- Le Centre hospitalier de Lanmeur
- La fondation ILDYS gérant les sites de Perharidy et Saint Luc à Roscoff

AUB santé

Evolution de l'exercice coordonné :

Il existe 6 Maison de Santé Pluriprofessionnelle en fonctionnement dont 4 disposants de l'ACI. On retrouve également 3 centres de santé polyvalents, 2 CPTS

Éléments en lien avec la prévention et promotion de la santé

- **Mobilité :**

La voiture est le mode de déplacement le plus utilisé pour se rendre au travail parmi les habitants du Pays de Morlaix (84,9 %), tout comme les autres territoires de référence (département 83,1 % ; Région 81,0 % ; France 70,3 %)

- **Santé environnementale :**

Qualité de l'eau de consommation : sur le territoire du Pays de Morlaix, plusieurs communes ont présenté au moins un dépassement de la limite en pesticides en 2021.

Qualité des eaux de baignade et de loisirs : En 2023, la majorité des sites du territoire ont une eau jugée d'excellente ou de bonne qualité. Un site est interdit (Moulin de la rive à Locquirec)

Qualité de l'air extérieur : sur le territoire du Pays de Morlaix, les 3 intercommunalités présentent un indice de qualité de l'air moyen en 2021

Exposition au radon : La majorité des communes du Pays de Morlaix présente un potentiel radon élevé

- **Plusieurs dispositifs ou structures participants à la prévention sur le territoire**

- **Sur le dépistage des cancers :**

En 2023, taux de dépistage du cancer du sein supérieur au niveau départemental, régional et national. Les taux de dépistages prévention du cancer colorectal et du col de l'utérus sont inférieurs

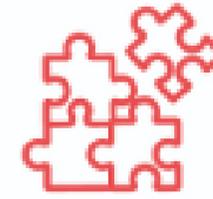
- **Parentalité :**

Taux de natalité : 8,9 % sur le Pays de Morlaix (9 % en France)
Ces arrivées de premiers enfants nécessitent donc un accompagnement plus soutenu afin d'éviter le sentiment d'isolement et de surcharge mentale fréquents dans ces périodes de vie.

La part des enfants considérés comme vulnérables (au moins 4 facteurs de risque) en % - total enfants de 0-17 ans sont plus élevés et en évolution sur Morlaix en 2020: 14,6 % (France : 12,7 %, Bretagne : 6,8%)

ANIMATION

Photo-
language



Groupes de travail



Résultats de l'évaluation

(analyse transversale sur la base des enquêtes auprès des acteurs)

- L'évaluation du CLS 1 (juin 2024) a conclu à la pertinence du contenu de celui-ci au regard des enjeux mis en avant lors du diagnostic réalisé au moment de son élaboration et la cohérence interne et externe.
 - Les besoins de santé du territoire ont été suffisamment pris en compte dans l'élaboration du CLS
 - A permis d'améliorer la mobilisation et la coordination des partenaires
 - Garder une vigilance sur la représentation de certains acteurs (habitants, professionnels de santé,)
 - Les spécificités territoriales géographiques semblent avoir moins bien été prises en compte
 - Meilleure prise en compte des inégalités sociales et territoriales de santé : Cela peut se traduire par des actions « ciblées » sur certains territoires (quartiers défavorisés, zones rurales isolées)
 - Renforcement de la thématique santé -environnement
- Maintien du périmètre géographique du CLS à l'échelle du Pays de Morlaix.
 - Maintien du modèle de gouvernance

1 ER TEMPS

SUPPORTS : Tableaux des fiches actions CLS 1 et des propositions CLS 2

AXE 1 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

- Action 1 : Développer les compétences psychosociales et renforcer le soutien à la parentalité.
- Action 2 : Favoriser la pratique d'une activité physique et sportive sur le territoire.
- Action 3 : Sensibiliser au "mieux manger, gâcher moins"
- Action 4 : Développer des actions de prévention des comportements à risques
- Action 5 : Améliorer la prévention et l'information sur les violences conjugales et la prise en charge des victimes
- Action 6 : Mener une réflexion sur la santé physique et mentale au travail sur le Pays de Morlaix
- Action 7 : Sensibiliser les habitants aux gestes de premiers secours.
- Action 8 : Informer et sensibiliser les élus sur les déterminants et priorités de santé
- Action 9 : Élaborer un diagnostic partagé pour définir les enjeux et un plan d'action santé environnement
- Action 10 : Faciliter la mobilité et renforcer le lien social
- Action 11 : Créer un réseau Jeunesse à l'échelle du Pays de Morlaix.
- Action 12 : Favoriser une communication commune des actions locales et des campagnes nationales
- Action 13 : Renforcer le partenariat en proposant des actions de remobilisation pour les personnes fragilisées

1

Axe « Prévention et promotion de la santé » - 7 actions			
OBJECTIFS	Prioritaire	FICHES-ACTIONS A MAINTENIR	NOUVELLES FICHES-ACTIONS
La prévention des comportements à risques (jeunes et adultes)	1 (12)	<ul style="list-style-type: none"> › Développer des actions de prévention des comportements à risque 	
L'accompagnement à la parentalité « santé et parentalité »	2 (10)	<ul style="list-style-type: none"> › Développer les compétences psychosociales et renforcer le soutien à la parentalité › Violences intra-familiales 	
La santé environnementale (expositions nocives et mobilité)	3 (7)	<ul style="list-style-type: none"> › Informer et sensibiliser les élus sur les déterminants et priorités de santé › Faciliter la mobilité et renforcer le lien social › Sport santé / mobilité active 	<ul style="list-style-type: none"> › Actions de prévention sur les expositions nocives

1 ER TEMPS

SUPPORTS : Tableaux des fiches actions CLS 1 et des propositions CLS 2

01



Objective 01

Qu'en pensez-vous ?

02



Objective 02

Que souhaitez-vous prioriser dans version CLS 2 en terme de thématiques, d'actions ?

03



Objective 03

Autres thématiques non identifiées ?

04

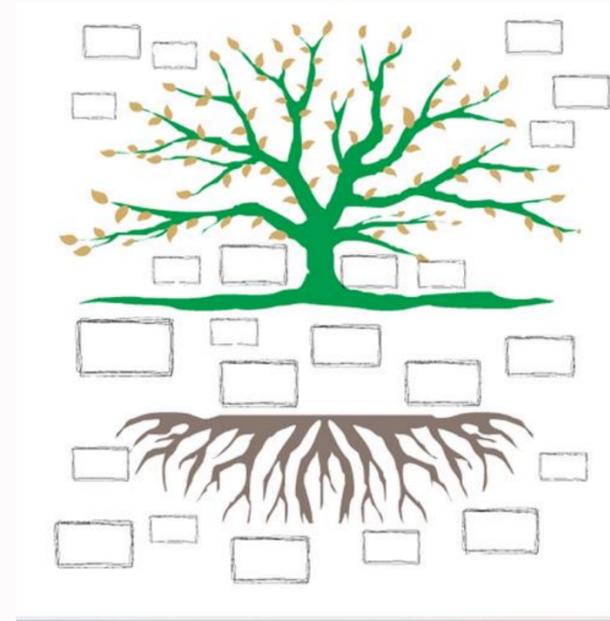
ANIMATION

ARBRE DE VIE

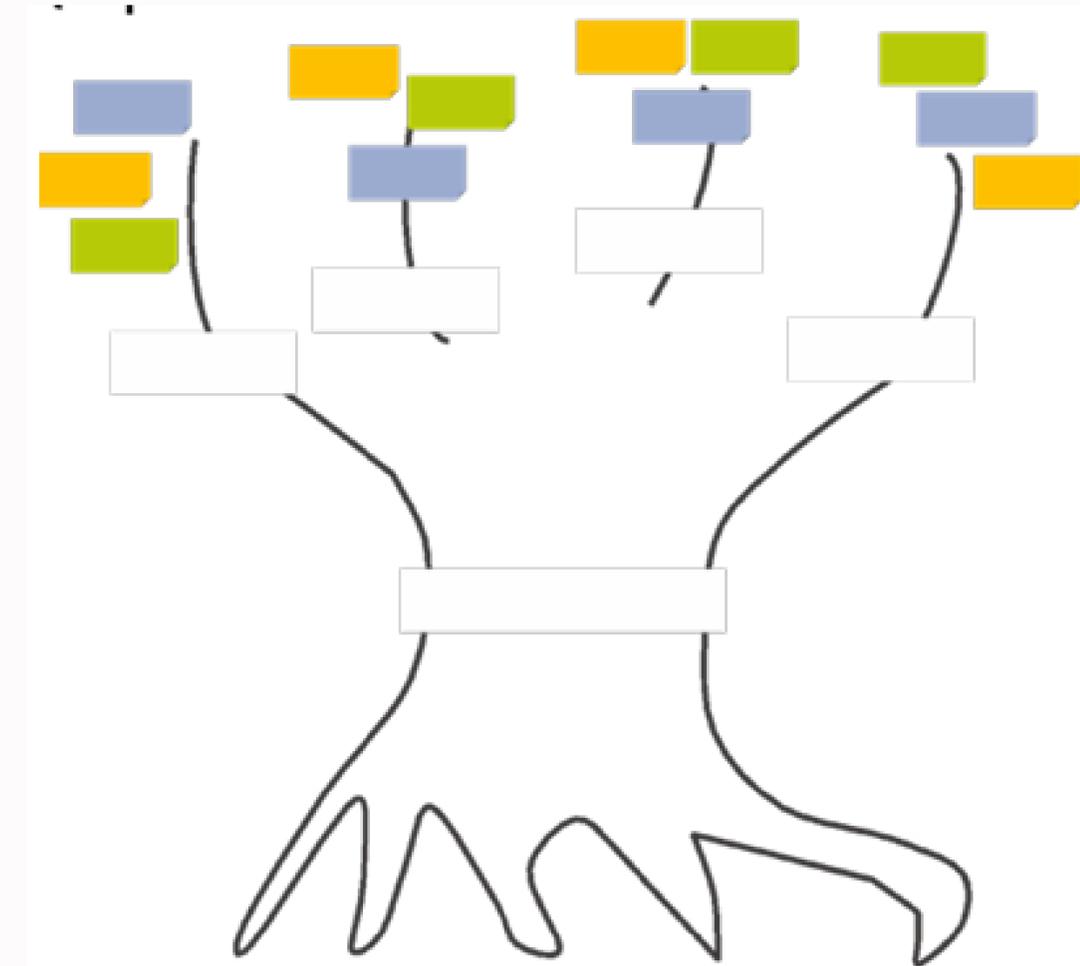
2ème TEMPS : Construction

SUPPORT : ARBRE DE VIE

Consignes :



- 1) Identifier les freins (situés aux racines) à la réalisation de l'axe prioritaire
- 2) Proposer des actions concrètes (une par branche) tout en prenant en compte les freins identifiés
- 3) Répondre aux questions : Qui ? Comment ? Quand ? pour chacune des actions (branches).



CONCLUSION

Restitution des travaux lors du prochain atelier en février (phase 2).

Rappel des autres groupes

25/02

Prochaine réunion du groupe de travail -PHASE 2

Objectif : Travail sur les fiches actions



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

Elodie Falquerho-Hoarher

-  0766107966
-  elodie.falquerho@paysdemorlaix.com
-  www.paysdemorlaix.com
-  CCI-aéroport 29600 Morlaix